VALEUR DES IMPORTATIONS TOTALES POUR LA CONSOMMATION LOCALE, PAR PROVINCE, 1896 (Y COMPRIS LES MONNAIES ET LINGOTS).

Provinces.	Importations totales.		Articles entrés pour la consommation.			Droits
	Articles imposables	Articles admis en franchise.	Articles imposables	Articles admis en franchise.	Total.	perçus.
	8	8	s	ŝ	ŝ	s
Ontario	28,351,486	17,674,494	27,377,377			
Québec	30,629,372			18,663,893	44,211,985	7,738,54
Nouvelle-Ecosse		2,810,859		2,845,785	7,580,124	
Nouveau-Brunswick						
Manitoba	2,018,093					
Colombie Anglaise	3,991,703					
Ile du Prince-Edouard		173,903			496,587	127,60
Les Territoires	72,668	67,025	72,928	67,025	139,953	19,13
Total	74,259,940	43,751,568	67,239,759	43,347,721	110,587,480	*20,219,03

<sup>\*</sup>Y compris \$21,691 de droits perçus au Fort-Cudahy.

Sur le montant total des droits perçus, \$7,358,514 ou 36.4 pour 100 furent perçus sur des marchandises venant de la Grande-Bretagne, et \$7,767,993 ou 38.4 pour 100, sur des marchandises venant des Etats-Unis. Les montants les plus considérables qui viennent ensuite furent perçus comme suit: \$1,020,805 sur les articles venant de France: \$1,329,186 venant d'Allemagne, et \$792,610 venant de la Hollande. Les droits sur les importations venant des Indes occidentales ont été très affectés par l'abolition des droits sur le sucre et sont tombés de \$1,337,754 en 1891, à \$478,829 en 1896. Les importations des articles admis en franchise venant de Etats-Unis, étaient de 50 pour 100, pendant que 26 pour 100 des articles venant de la Grande-Bretagne, étaient sur la liste des articles admis en franchise.

Les chiffres donnés dans le tableau précédent indiquent seulement les voies par lesquelles les marchandises entrent dans la Puissance et ne représentent en aucune façon la consommation de chacune des provinces. La province de Québec, possédant les principaux ports d'entrée pour les marchandises venant des États-Unis, il est évident qu'une très grande partie des droits perçus dans la province de Québec est réellement payée par la province d'Ontario. Les mêmes remarques s'appliquent également aux exportations. Des produits de l'Île du Prince-Edouard sont transportés à la terre ferme et, de là, envoyés aux ports de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, sont entrés comme étant exportés de ces provinces. D'après les tableaux de la navigation et du commerce, 95,619 têtes de bétail furent exportées de la province de Québec en 1896, c'est-à-dire du port de Montréal, mais au delà de 90 pour 100 venaient d'Ontario.

Le tableau suivant montre le progrès des importations des matières brutes depuis la Confédération :—